



Syndicat National de l'Environnement

Communiqué de presse

CHASSE : Les RG au service du candidat SARKOZY « Chasse aux oies et chasse aux voix »

Le Syndicat National de l'Environnement FSU dénonce l'utilisation des services du ministère de l'intérieur au profit du candidat à l'élection présidentielle.

Les services de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) du Calvados et de la Somme viennent d'être informés, le 31 janvier 2007, par les services des Renseignements Généraux de leurs départements respectifs, que la fermeture aux oies sauvages, prévue initialement le 31 janvier 2007, est repoussée de 10 jours. Il est demandé instamment aux agents techniques et aux techniciens de l'environnement travaillant dans les services de l'ONCFS de ne pas effectuer de tournées de surveillance dans les secteurs où cette chasse est pratiquée.

A ce jour, aucun texte réglementaire n'est pris afin de prolonger la chasse aux oies sauvages. Seules des consignes verbales sont arrivées dans les différents services de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Il semblerait que ces démarches des RG ne soient pas sans rapport avec la visite prochaine de Nicolas SARKOZY dans la région. Celui-ci redouterait des manifestations hostiles de certains chasseurs extrémistes qui revendiquent l'allongement de la période de chasse aux oiseaux d'eau.

Pour le SNE-FSU, cette nouvelle confusion des rôles du ministre de l'intérieur et du candidat en campagne électorale est à rapprocher de l'ouverture illégale au gibier d'eau en Camargue lors du mois d'août 2006. Le ministre de l'intérieur avait négocié avec les fédérations départementales des chasseurs une ouverture anticipée en totale contradiction avec les textes réglementaires en vigueur.

Le plus grave aujourd'hui reste que les personnels chargés de faire appliquer la loi se trouvent en porte-à-faux, soit ils sont pris à partie par le monde de la protection de l'environnement qui leur reproche de ne pas faire leur travail, soit par le monde la chasse qui leur reproche de ne pas appliquer les consignes gouvernementales.

Cette situation nuit gravement à la sécurité de ces personnels. Le 31 octobre 2006, deux agents techniques de l'environnement se faisaient tirer dessus par un chasseur posté dans les marais du département de la Somme. Celui-ci, sur de son impunité, a déclaré les avoir confondu avec un renard !!